



DECLARATION PREALABLE FSU *CTPD 78 du 31 janvier 2008*

La rentrée 2008 marquera une nouvelle étape dans la saignée de l'Education Nationale, liée aux contraintes imposées nationalement de supprimer 8300 postes d'enseignants dans le second degré, première étape pour atteindre l'objectif de 80 000 postes supprimés d'ici 2012. Cette politique a dans l'Académie des conséquences plus importante encore que les années précédentes, avec une amputation des moyens académiques de 578 emplois chiffre à rapprocher des 3 rentrées précédentes cumulées (-681 emplois). Versailles est pourtant, depuis longtemps, l'Académie la plus faiblement dotée de France.

Pour le seul département des Yvelines, pour la rentrée 2008 en collège, ce sont 1882 h qui disparaissent soit l'équivalent de 104 postes, dont seulement 9 postes relèvent de la baisse d'effectifs (- 129 élèves).

Cela amplifie les suppressions des années précédentes : 450h (25 ETP) à la rentrée 2004, plus de 600h (34 ETP) à la rentrée 2006 et 167h à la rentrée 2007. En quatre ans, cela correspond à un déficit cumulé de près de 2400h, soit l'équivalent de 133 emplois !

En lycée, l'opacité des documents fournis (globalisation des sections professionnelles, technologiques, générales et post-bac, variations des effectifs, heures statutaires ...) et la situation extrêmement diverse des établissements, laissent prévoir de nouvelles dégradations.

La baisse du H/E de nombreux établissements, que nous constatons par rapport à l'an dernier est, de plus, faussée par le fait qu'à l'époque les heures statutaires avaient été supprimées, dans une anticipation de l'application des décrets « de Robien », que nous avons ici-même dénoncé.

Autre caractéristique de cette rentrée l'augmentation sans précédent du volume d'HSA. Entre 2007 et 2008 le volume moyen d'HSA passe de 4,6% à 6,5% en collège et de 9,7% à 11,5% en lycée ! Environ 7,5% dans les collèges ZEP et jusqu'à 17% en lycée !

Ainsi, quantité de postes seront supprimés pour être transformés en heures supplémentaires. Baisse du taux d'encadrement, alourdissement de la charge de travail. Plus un collège est difficile, plus le nombre d'heures supplémentaires est important !

Par ailleurs nous sommes le seul département de l'Académie où la tenue d'un groupe de travail a été refusée alors que pour la deuxième année, les chefs d'établissement ont reçu leurs dotations 8 jours avant la tenue de la commission paritaire. Nous dénonçons à nouveau ces pratiques qui portent atteinte aux droits des personnels. Les documents remis aux membres élus des personnels sont extrêmement lacunaires : nous demandons le détail des Dotations horaires globales pour tous les collèges et lycées du département ainsi que les clés de répartition. Les personnels y ont droit !

Seule certitude, tant le rectorat de Versailles que l'IA des Yvelines s'affranchissent du classement en éducation prioritaire pourtant national. La dotation dite qualitative qui était jusqu'à présent attribuée au département sur les effectifs en Zep est maintenant calculée sur les taux de PCS, sans que l'on sache sur quelles bases. Les moyens accordés à ces établissements étaient déjà très insuffisants, cette nouvelle répartition ne permet pas d'y remédier, dans certains cas elle se traduit même par une nouvelle dégradation.

Les Yvelines rendent au titre des PCS beaucoup de moyens. Alors que tous les autres départements de l'Académie ont préféré doter un nombre limité d'établissements repérés ainsi en difficulté, les Yvelines se distinguent en dotant tous les collèges sur la base de cet indicateur. Devons-nous rappeler que Versailles est l'Académie qui présente la plus forte polarisation sociale et scolaire des établissements et que c'est aussi celle qui obtient globalement les résultats les plus faibles ? La concentration des difficultés qui pèse lourdement sur les territoires et les établissements de l'éducation prioritaire n'est ainsi, à nouveau, pas prise en charge à la hauteur nécessaire.

En l'état, ces dotations laissent présager un alourdissement des heures supplémentaires proposées (imposées ?) aux collègues, dans la logique gouvernementale du « travailler plus pour gagner plus », pour masquer une dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des suppressions massives de postes.

Cette volonté gouvernementale affichée de réduire drastiquement les dépenses de l'Éducation Nationale, rendront intolérables les conditions d'enseignement, de même que les conditions d'étude des élèves. Visiblement, le souci de la réussite de chacun d'entre eux n'est plus à l'ordre du jour.